



FORMATION A L'ANIMATION SPORT SANTE

DOSSIER PRE-INSCRIPTION SAISON SPORTIVE 2019 - 2020



La formation Wrestling training est accessible aux personnes licenciées de la FFLDA, âgées de plus de 16 ans, titulaires au minimum d'un diplôme BF1.

Veuillez préciser votre discipline de rattachement :

 <input type="checkbox"/> LUTTE	 <input type="checkbox"/> SAMBO	 <input type="checkbox"/> GRAPPLING	 <input type="checkbox"/> GOUREN
--	--	--	---

N° LICENCE : _____

CLUB : _____

NOM : _____

NOM de jeune fille : _____

Prénom : _____

SEXE (cochez la case) : F M

☎ : ____/____/____/____/____ Mail (obligatoire) : _____@_____

Votre statut : Etudiant Demandeur d'emploi Travailleur indépendant
 Salarié Retraité

Session de formation choisie :

Je souhaite, par ordre de priorité, m'engager à participer aux actions de formation suivante (2 choix maximum) :

PERIODES	Formation	Lieu de formation	Type de Formation
<input type="checkbox"/> Choix 1 <input type="checkbox"/> Choix 2 Début juillet (2 jours)	Wrestling Training	INSEP 11, avenue du Tremblay - 75012 Paris	Présentiel
<input type="checkbox"/> Choix 1 <input type="checkbox"/> Choix 2 Début juillet	Wrestling Training		A distance
<input type="checkbox"/> Choix 1 <input type="checkbox"/> Choix 2 Fin août / début septembre (2 jours)	Wrestling Training	INSEP 11, avenue du Tremblay - 75012 Paris	Présentiel
<input type="checkbox"/> Choix 1 <input type="checkbox"/> Choix 2 Fin août / début septembre (2 jours)	Wrestling Cardio/Flex	INSEP 11, avenue du Tremblay - 75012 Paris	Présentiel
<input type="checkbox"/> Choix 1 <input type="checkbox"/> Choix 2 Début septembre	Wrestling Training		A distance

Le nombre maximum de stagiaire en formation est fixé à 20 personnes par session. Les sessions de formation à distance se dérouleront en semaine sur des créneaux de 18 à 20h.

VOS MOTIVATIONS

Pourquoi souhaitez-vous faire cette formation ? Quelles sont vos motivations ?

AVIS DES STRUCTURES FEDERALES

Pour le club,

Favorable Défavorable

Cachet et signature du Président(e)

Pour le comité régional,

Favorable Défavorable

Signature du coordonnateur ETR ou son représentant, l'ambassadeur santé

Le _____ à _____

Signature du stagiaire

Le dossier complet est à retourner **avant le 19 juin 2020** pour pouvoir intégrer l'une des formations proposées, à la Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées ou à l'adresse mail suivante : f.massidda@fflutte.org

L'ensemble des formations en présentiels sont soumises préalablement aux autorisations sanitaires de l'INSEP en vigueur au moment de la formation.

FINANCEMENT

Frais pédagogiques de la formation : 170 euros TTC /formation

Frais de restauration (samedi et dimanche midi, pour les formations en présentiel) : 20 euros

La FFL ne prend pas en charge les frais de déplacement, ni l'hébergement, ni le repas du samedi soir.



Je souhaite être hébergé(e) à l'INSEP et bénéficier de la demi pension (petit déjeuner et dîner) pour les formations en présentiels :

OUI, fournir un chèque de 100,00€ à l'ordre de la FFLDA

NON

PIECES A FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION

Documents administratifs

Photocopie de votre licence en cours

Photocopie de votre diplôme fédéral (BF1 ou BF2)

Documents financiers

Un chèque de 170 € à l'ordre de la FFLDA

Un chèque complémentaire à l'ordre de la FFLDA correspondant aux prestations choisies

Attestation de prise en charge (club, comité départemental, ligue régionale, autres ...)

ou

Attestation de prise en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA comme AGEFOS PME –FAFIH par exemple)

Documents obligatoires dans le cadre de la formation professionnelle

Contrat de formation à titre individuel pour les personnes qui financent elles-mêmes leur formation ou qui font l'objet d'une prise en charge par le club. Le contrat doit être signé et renvoyé à l'organisme de formation. Le stagiaire a 10 jours, après la signature du contrat, pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.

ou

Convention de formation professionnelle pour les personnes salariées qui bénéficient d'une prise en charge par un OPCA. La convention doit être signée et renvoyée à l'organisme de formation.